



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

tiers lieux

Question au Gouvernement n° 1232

[Texte de la question](#)

TIERS LIEUX

M. le président. La parole est à M. Jean-François Cesarini, pour le groupe La République en marche.

M. Jean-François Cesarini. Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de la cohésion des territoires, nous étions ensemble, le 19 septembre dernier, pour la remise du rapport de Patrick Lévy-Waitz sur les tiers lieux, rapport historique car il est le premier travail de cette ampleur sur ce phénomène loin d'être marginal, 2 millions de Français travaillant aujourd'hui dans des tiers lieux.

Historiquement, la révolution industrielle du début du XIXe siècle a concentré les êtres humains au même endroit, au même moment, pour produire de la richesse : il fallait être dans la même usine pour manufacturer des objets. Cette révolution a ainsi « métropolisé » nos pays et évidemment la France.

La révolution industrielle et économique à laquelle nous faisons face, celle du numérique, est en train de provoquer l'inverse : un exode urbain, une déconcentration économique. De ce fait, tous ces tiers lieux – *fablabs*, coworking, makerspaces – (Exclamations sur quelques bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits),...

M. Gilbert Collard. Qu'est-ce que c'est que ce langage ?

M. Jean-François Cesarini. ...qui se développent non seulement dans les métropoles mais aussi dans nos territoires, sont la déconcentration et la décentralisation de demain. Je le rappelle car la révolution industrielle du XIXe siècle a vu l'émergence de la plupart des idéologies représentées dans cet hémicycle : il est peut-être temps de repenser une autre forme de décentralisation.

Qu'allons-nous faire pour accompagner ces nouveaux lieux, qui permettront demain à nos territoires d'assurer la croissance du pays ? Cela ne concerne pas simplement l'économie numérique, au sens abstrait : le *coworking* peut être lié aux travaux manuels, à des choses très concrètes, comme des boulangers gravant au laser « Bon anniversaire, Mamie » sur leurs gâteaux, etc. Voilà le monde dans lequel nous vivons : que ferez-vous concrètement pour accompagner cette révolution ? Quelles préconisations du rapport choisirez-vous de mettre en œuvre ? Vous le savez, toute forme de progrès est une forme de déconcentration. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la cohésion des territoires.

M. Julien Denormandie, *secrétaire d'État auprès du ministre de la cohésion des territoires.* Monsieur le député, pour la première fois, un gouvernement mènera une véritable politique publique en faveur des tiers lieux. Ces

tiers lieux sont des endroits où l'individu et le collectif se retrouvent, où des personnes aujourd'hui adeptes du télétravail peuvent se rendre pour travailler, où des entrepreneurs peuvent rencontrer d'autres entrepreneurs et bénéficier de conseils, où des artisans peuvent bénéficier de nouveaux types de production, comme vous l'avez rappelé.

Nous avons beaucoup travaillé sur ces tiers lieux, notamment avec Patrick Lévy-Waitz, qui dirige la fondation « Travailler autrement ». Ces tiers lieux ne sont pas un fait métropolitain : ils sont tout aussi présents dans nos ruralités que dans les espaces métropolitains. Ils répondent à une demande sociale – l'individu souhaitant travailler dans le collectif –, à une demande environnementale – c'est autant de trajets en moins pour aller travailler –, ainsi qu'à une demande économique, avec moins de stress et un cadre de vie meilleur. C'est donc une société nouvelle que nous commençons à concevoir.

M. Thibault Bazin. Ce n'est pas le monde que nous voulons, cette *start-up nation* !

M. Julien Denormandie, secrétaire d'État. Concrètement, la politique publique que le Gouvernement mettra en œuvre aura trois volets. Le premier volet portera sur un accompagnement financier de 110 millions d'euros, que public et privé mettront en place. Le deuxième volet consistera à faire émerger des projets du territoire, avec plus de 300 fabriques territoriales. Enfin, le troisième et dernier volet est essentiel : il aura pour but de créer un réseau national des tiers lieux car je sais que dans chacun de vos territoires, de Saint-Omer à Avignon, que vous connaissez bien, en passant par Saint-Fons, ces tiers lieux existent et se développent : à l'État d'accompagner les élus locaux et les entrepreneurs. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Cesarini](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1232

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Cohésion des territoires (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Cohésion des territoires (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 octobre 2018](#)